



**Grand Prix
des Jeunes
Lecteurs :
les ouvrages
sélectionnés**

L'AVOIX DES PARENTS

Numéro 476
Avril 2026

DOSSIER

3^E, SECONDE

RÉUSSIR SON ORIENTATION



ACTU

**L'école face au choc
démographique
(déjà là !)**



L'APPRENTISSAGE PAR L'AVENTURE : VOTRE ENFANT VA ADORER !

GO
& LIVE
Group



-10%
de réduction sur
votre séjour* avec
le code partenaire
PEEP

Découvrez nos séjours linguistiques, colonies de vacances
et stages sportifs en France et à l'étranger.

Information et réservation :

nacel.

Nacel

Spécialiste des séjours linguistiques
Séjours encadrés 11-18 ans
et étudiants dès 16 ans
Des formules adaptées à chacun
+ de 20 pays à découvrir

05 65 76 55 25



American Village

Les colos 100% anglais en France
5 formules différentes
De 8 à 17 ans
+ de 30 ans d'expérience

05 65 76 55 25



Sports Elite Jeunes

Colonies et stages sportifs
pour les 7-17 ans
+ de 15 sports au choix
4 villages olympiques en France

05 65 76 55 33

*Offre valable sur tous les séjours American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes, plafonnée à 200€.
Chèques vacances, Pass Colo et bons CAF acceptés, possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.



ÉDITO



Emmanuel Garot
Président
national

L'heure des choix se précise. S'il est vrai que pour certains jeunes l'orientation scolaire semble s'inscrire dans une trajectoire toute tracée, pour d'autres, sans projet défini ou avec des résultats scolaires trop fragiles, le chemin s'annonce plus incertain et les décisions à prendre plus complexes.

Dans quelques jours, des choix d'orientation vont se poser aux collégiens de 3e comme aux lycéens de seconde. Deux grandes voies s'offrent aux premiers. La seconde générale et technologique, une classe vers laquelle près des deux tiers d'entre eux se dirigeront et la voie professionnelle, pour laquelle les élèves auront à

choisir entre la préparation d'un bac professionnel ou d'un CAP, certificat d'aptitude professionnel, sous statut scolaire ou en qualité d'apprenti.

Pour les élèves de seconde, le choix des enseignements de spécialité qu'ils suivront en 1re générale aura un caractère assez déterminant puisqu'il va largement conditionner leur orientation dans l'enseignement supérieur. Sur ces questionnements, souvent pointus, gageons que notre nouveau partenaire, Thotis, acteur majeur de l'orientation digitale en France, saura vous apporter une information claire et détaillée, et surtout personnalisée suivant le profil et les aspirations de votre enfant.

Emmanuel Garot

SOMMAIRE

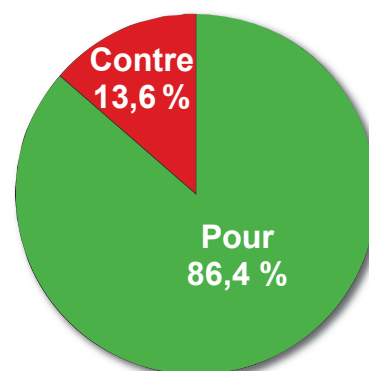
- **Actu** – L'école face au choc démographique p.5
- Pas de « réforme Geffray » à l'horizon, mais... p.5
- Lecture versus écrans p.6
- **Numérique** – Jeux d'argent en ligne : nos enfants sont dans le viseur ! p.6
- **Dossier** – 3^e, 2nde : réussir son orientation p.7
- **Du côté de la Peep** – 42^e Grand Prix des Jeunes Lecteurs : les livres sélectionnés p.11

La voix des parents - 92, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél : 01 44 15 18 18.
N° 476 - Avril 2026. Directeur de la publication : Emmanuel Garot. Publicité : Erika Audel. Tél : 01 44 15 18 06. Conception et réalisation : Oligopresse.
Commission paritaire : n°0122 G 79300. ISSN 2779-1300

SONDAGE

**Résultat du sondage du numéro 475
(Mars 2026)**

Des cours qui commencent à 9h dans le second degré pour mieux s'adapter au rythme biologique des ados : pour ou contre cette mesure ?



L'école face au choc démographique

Dans 10 ans, selon les projections suivant l'évolution de la natalité, la France comptera 1,7 million d'élèves en moins qu'aujourd'hui ! Un séisme démographique synonyme de bouleversement pour l'école.

Un rapport choc, mais qui ne surprend guère. Chacun sait que la natalité française est en berne depuis plusieurs années ; il apparaît ainsi évident que le nombre d'enfants qui s'assièront prochainement sur les bancs de l'école va inexorablement décroître. Le « choc » tient plus dans l'ampleur des chiffres évoqués dans le rapport publié par le service statistique de l'Éducation nationale (Depp) il y a quelques jours. Selon ce document intitulé « Projections d'effectifs d'élèves dans les premier et second degrés à horizon 2035 » (à découvrir [ICI](#)), écoles, collèges et lycées auront perdu près de 1,7 million d'élèves en 2035, soit

une baisse totale de 14 % du nombre d'élèves en dix ans.

Plus précisément, le primaire perdrait près d'un million d'élèves (933 000), le second degré 743 800 élèves, et le lycée professionnel 56 500 élèves.

« Paris », « Nancy-Metz » et « Lille » sont les académies qui subiraient les baisses les plus fortes. A titre d'exemple, dans le premier degré, l'académie de Paris pourrait perdre dans 10 ans près d'un tiers de ses effectifs (- 29,3 %) !

Quelles conséquences ?

Ce choc démographique va imposer une redistribution de « l'offre scolaire sur le ter-

ritoire » a prévenu Edouard Geffray, le ministre de l'Éducation nationale, avec des regroupements et de nouveaux « mailages » d'écoles, de collèges et de lycées. Déjà là, la décreue des effectifs a d'autres conséquences : à la rentrée 2026, alors que les effectifs d'élèves diminueront (2 % en primaire et 0,6 % dans le second degré), 4 000 postes d'enseignants doivent être supprimés.

Pour les années suivantes, le ministre de l'Éducation nationale imagine « un seuil maximal de suppressions de postes, par rapport à ce qu'imposerait la baisse démographique » qui pourrait s'établir à « 50 % sur les cinq prochaines années ».



La baisse des effectifs à la prochaine rentrée concernera principalement le primaire : le nombre d'élèves scolarisés dans le premier degré devrait s'établir à 6 024 100 élèves, soit une diminution de 125 400 élèves (baisse de 2 %).

Pas de « réforme Geffray » à l'horizon, mais...

En poste depuis octobre 2025, Edouard Geffray, haut fonctionnaire devenu ministre de l'Éducation, vient d'annoncer qu'il ne mettrait en œuvre « aucune grande réforme à la rentrée prochaine ». Un statu quo pour « redonner une forme de sérénité à l'école » a-t-il indiqué – la continuité gouvernementale vers la prochaine élection présidentielle n'y est peut-être pas étrangère.

Cette annonce devrait rassurer les syndicats enseignants – généralement peu enthousiastes quand on annonce des réformes, à l'image de la mise en œuvre des groupes de besoins, finalement mis en veille ([lire notre zoom paru le mois dernier](#)) –, mais on peut néanmoins s'interroger quand on sait toutes les difficultés que traverse le système éducatif français

depuis de nombreuses années, comme le montrent régulièrement les diverses évaluations nationales et internationales.

Restent toutefois quelques mesures à l'agenda du ministre de l'Éducation nationale, telles l'éventuelle interdiction du téléphone portable au lycée, ainsi qu'une possible refonte des stages en entreprise obligatoires pour les élèves de 3^e et de seconde, après les accidents dramatiques récemment survenus. La ministre de l'Enseignement, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Sabrina Agresti-Roubache, a d'ailleurs proposé en alternative à ces stages la possibilité aux élèves de rester dans leur établissement et de se rendre en groupe « chaque jour dans une entreprise différente pour découvrir le monde du travail ».

Lecture versus écrans

Le constat est implacable : selon le Centre national du livre, les jeunes passent toujours 10 fois plus de temps sur les écrans qu'à lire des livres !

Mi-avril, le Centre national du livre (CNL) a rendu publics les résultats de son étude « Les jeunes Français et la lecture ». Sans surprise, sur la même tendance observée dans les dernières études (lire notre dossier « [Réenchanter la lecture](#) », VDP n° 472), les jeunes de 7 à 19 ans consacrent en moyenne 18 minutes par jour à la lecture loisir (1 min. de lecture en moins par rapport à 2024, et 8 min. en moins en 10 ans). A l'inverse, le temps d'écran ne cesse d'exploser : ils y consacrent quotidiennement 3 heures en moyenne et jusqu'à plus de 5 heures à 16-19 ans ! Sur cette dernière catégorie d'âge « grands ados / jeunes adultes », un tiers déclare d'ailleurs ne pas lire pendant ses loisirs. Le temps moyen consacré chaque jour à la lecture loisir augmente chez les filles



VERS UNE « JOURNÉE SANS CONNEXION » À LA RENTRÉE ?

Jeudi 16 avril, lors de son déplacement à la Cité internationale de la langue française, à Villers-Cotterêts, le Président Emmanuel Macron a rappelé la place centrale de la lecture, comme « *facteur d'ouverture, d'émancipation et d'égalité des chances* » et dénoncé le temps passé par les jeunes sur les écrans et les réseaux sociaux, « *c'est du temps volé au développement personnel, du temps où ne fait pas de sport et où on ne lit pas* ». Le chef de l'Etat a réitéré son souhait que l'interdiction des réseaux sociaux en France aux moins de 15 ans – loi actuellement en discussion au Parlement – entre en vigueur au 1^{er} septembre (retrouvez [ICI](#) la position de la PEEP sur ce sujet). Dans cette optique de réduction du temps d'écran et de promotion de la lecture, Emmanuel Macron a indiqué vouloir instaurer une journée « sans connexion » par mois et relancer la lecture à voix haute en classe chaque semaine. Une « concertation » va être lancée pour une mise en œuvre à la rentrée dans les établissements scolaires.

jusqu'à 15 ans (22 min.), avant de diminuer légèrement à partir de 16 ans (19 min.). Chez les garçons, il recule dès l'âge de 13 ans, pour n'atteindre que 10 minutes quotidiennes à partir de 16 ans. Globalement, on observe une diminution du temps de lecture sur des catégories jugées « inhabituelles » par le CNC : les 7-12 ans et les filles. Un chiffre qui peut laisser perplexe : 41 % des lecteurs font souvent d'autres activités sur écran pendant qu'ils lisent des livres. La bande dessinée (regroupant les albums de BD, les mangas et les comics)

reste le premier choix des jeunes pour leur lecture loisir, suivie par les romans.

Parents, un rôle d'exemple

Autre enseignement de l'enquête du CNL, 9 jeunes sur 10 disent avoir bénéficié d'une histoire lue par les parents, notamment par la mère. Mais cette lecture partagée apparaît en baisse, comme l'exemplarité parentale : 18 % des jeunes déclarent ainsi que leurs parents ne lisent pas de livres eux-mêmes (surtout leur père), quand ils n'étaient que 7 % à l'affirmer il y a dix ans !

Bac et brevet : exigence demandée dans la rédaction

Fin de l'indulgence, retour de l'exigence. Le 26 mars, dans une note de service adressée aux chefs d'établissement et aux professeurs portant sur « la préparation des élèves aux exigences du DNB et des bacs général et technologique » pour la session 2026 », le ministère de l'Education rappelle que, pour ces épreuves, la qualité rédactionnelle – orthographe, syntaxe, grammaire, clarté de la langue et lisibilité du propos – doit être prise en compte dans l'attribution de la note. Concrètement, si une copie est jugée « incompréhensible »

(écriture illisible, syntaxe totalement déstructurée, accumulation de fautes qui empêchent de saisir le sens global), le correcteur doit attribuer une note inférieure à 10/20.

Ainsi, dans la préparation des élèves à ces examens, il est demandé aux enseignants une vigilance orthographique, avec un retour systématique sur les erreurs répétées ; une importance de la relecture par les élèves de leur production dans le temps imparti de l'épreuve ; et l'exigence d'une production d'écrits structurés et argumentés.

Jeux d'argent en ligne : nos enfants sont dans le viseur !

Cette rubrique est
la vôtre !
Une idée ou une
question pour un
prochain thème ? :
lvdp@open-asso.org !

Pari Risqué, un dispositif inédit pour agir ensemble

C'est le chiffre qui interpelle : 42,6 % des jeunes de 15 à 17 ans ont joué à un jeu d'argent au cours de l'année écoulée. Ce n'est pas une rumeur, c'est le résultat d'une étude nationale (ENJEU-Mineurs) publiée en 2025. Et la tendance est à la hausse.

Derrière ce chiffre, une réalité que nous connaissons tous sans toujours la nommer : les paris sportifs en ligne ont envahi les écrans de nos adolescents. Présents sur YouTube, Instagram, dans les vestiaires, lors des grandes compétitions... Les plateformes de jeux déploient un marketing ultra-ciblé, pensé pour capter les plus jeunes dès le plus jeune âge. Résultat : l'initiation se fait souvent en famille, banalisée, dès 11 ans en moyenne.

Ce que l'on prend pour un moment anodin peut pourtant marquer le début d'une addiction dite « sans substance », reconnue parmi les plus dévastatrices pour les adolescents : anxiété, dépression, décrochage scolaire, isolement.

Pourquoi c'est aussi notre affaire en tant que parents

Les études le montrent clairement : 41 % des parents ont eux-mêmes proposé à leur enfant de jouer. Non par négligence, mais par méconnaissance des mécanismes à l'œuvre. Les plateformes exploitent des biais cognitifs très précis, l'illusion du contrôle, l'euphorie du gain, la peur de pas-



PARI RISQUÉ : INFOS PRATIQUES

Maison de l'Esport – 18 rue Soleillet, Paris 20^e. Du 27 au 31 mai 2026, de 10h à 19h.
Entrée 100 % gratuite. Pour en savoir plus, cliquez ICI.

ser à côté et nos enfants y sont particulièrement vulnérables.

La bonne nouvelle : il existe désormais un dispositif concret pour en parler

Du 27 au 31 mai 2026, à la Maison de l'Esport (Paris 20^e), se tiendra **Pari Risqué**, un événement 100 % gratuit et inédit, porté par l'OPEN (Observatoire de la Parentalité & de l'Éducation Numérique), en partenariat avec l'ARS Île-de-France, l'Académie de Paris et la MMPCR conçu pour les jeunes de 13 à 17 ans et leurs familles.

2 créneaux, 2 raisons d'y venir :

- Scolaires et Péricolaires (27 au 29 mai) : un parcours pédagogique de 2h30 pour préparer les jeunes (13-17 ans) et outiller les accompagnateurs.
- Familles (30 et 31 mai) : une expérience ludique à vivre ensemble.

Au programme :

- Exposition immersive pour comprendre de l'intérieur les mécanismes de l'addiction
- Quiz interactif animé par des pros,
- Atelier autour du jeu vidéo pour décrypter les loot boxes,
- Espaces d'échanges avec des professionnels de santé spécialistes de l'adolescence.

Venez avec votre ado, le 30 et 31 mai est ouvert à toutes les familles, en accès libre (inscription recommandée), pour vivre l'expérience ensemble et engager le dialogue (infos pratiques ci-dessus).

L'OPEN, en quelques mots

L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (www.open-asso.org) est la première association 100 % mobilisée autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique... Pour vous réconcilier avec les écrans !

3^e, 2^{nde} : réussir son orientation

L'heure est aux décisions majeures pour les collégiens de 3^e qui abordent leur première grande étape d'orientation. Ce choix crucial s'articule entre une poursuite d'études en voie générale et technologique – un vœu formulé par environ deux tiers d'entre eux – ou une orientation vers la voie professionnelle. Dans ce dernier cas, plusieurs parcours s'offrent à eux, comme s'engager pour trois ans vers un baccalauréat professionnel ou opter pour un CAP en deux ans, sachant que ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire classique ou par la voie de l'apprentissage.

Les élèves en seconde générale et technologique arrivent eux aussi à un carrefour décisif. Ils doivent en effet se déterminer pour leur entrée en première, en choisissant soit une série technologique, soit la voie générale, laquelle impose le choix stratégique des enseignements de spécialité. En effet, pour la plupart des lycéens, il va conditionner la poursuite des études dans le supérieur. L'information et l'accompagnement sont les clés pour une orientation éclairée, et surtout bien anticipée, vers le chemin de la réussite. Un cheminement dans lequel les parents ont tout leur rôle à jouer !

Journées dédiées à l'orientation, stage d'observation en milieu professionnel, rencontres parents-enseignants, entretien individuel d'orientation avec le professeur principal, éventuel rendez-vous avec le psychologue de l'Education nationale, spécialiste de l'orientation... Au cours de leur dernière année au collège, les élèves de 3^e auront bénéficié de nombreuses opportunités pour construire leur projet d'orientation. Car le temps du choix est venu ! En effet, dans quelques jours, au cours du mois de mai, l'élève et sa famille devront se déterminer sur la voie à suivre à la rentrée prochaine. Plusieurs options sont possibles, à commencer par le choix de la voie de formation :

- soit la voie générale et technologique, avec la seconde GT ;
- soit la voie professionnelle.

Dans l'enseignement professionnel, il existe plusieurs possibilités d'études :

- la seconde professionnelle, avec un choix à faire parmi les spécialités ou les familles de métiers proposées.
- La première année de CAP, certificat d'aptitude professionnelle, avec une spécialité à choisir – avec notamment 9 spécialités de CAP agricole.
- Nouveauté cette année, avec l'arrivée du BNMA (Brevet National des Métiers d'Art), un diplôme préparé en trois ans après la



S'INFORMER SUR LA VOIE PRO

Proposé par le ministère de l'Education nationale, Inserjeunes est un service en ligne d'aide à l'orientation des jeunes en voie professionnelle. Il permet de s'informer sur les formations, trouver la formation professionnelle, par l'apprentissage ou par la voie scolaire, du niveau CAP au BTS, la plus adaptée pour entrer dans le monde du travail

Inserjeunes apparaît comme une ressource essentielle pour permettre aux jeunes et à leurs familles de faire leur choix de formation après la 3^e en voie pro en toute connaissance de cause. En effet, le service fournit pour chaque formation, chaque lycée professionnel ou centre de formation d'apprentis (CFA), plusieurs indicateurs tels que le taux de poursuite d'études, le taux d'emploi des jeunes à la sortie, le taux de rupture de contrats d'apprentissage, etc.

Inserjeunes est à découvrir [ICI](#).

classe de 3^e et permettant un accès aux formations de l'enseignement supérieur. À compter de cette rentrée, quatre spécialités seront proposées, dont la bijouterie, avec, par exemple, des options en joaillerie, sertissage et polissage finition.

Il est possible de suivre ces cursus en apprentissage (alternance entre des cours théoriques et périodes en entreprise – lire

[ICI](#) notre « mode d'emploi de l'apprentissage en 7 questions-réponses »). Soulignons que le choix de l'apprentissage nécessite une grande motivation et une identification déjà forte au projet professionnel, ainsi qu'une certaine maturité.

1^{re} générale ou 1^{re} technologique ?

Confrontés également à un choix d'orien-

Un calendrier et une procédure à respecter

C'est au mois de mai que se joue une phase décisive de l'orientation : les élèves et leurs familles doivent formuler leurs choix définitifs. Auparavant, leurs premières intentions auront été examinées lors du conseil de classe du 2^e trimestre, qui aura émis un avis provisoire – une aide à la réflexion qui peut permettre d'engager un dialogue famille/équipe éducative si les souhaits de l'élève ne correspondent pas à l'avis émis du conseil de classe.

• Pour les élèves de seconde GT : on indique la voie choisie (générale ou technologique), puis, pour la voie générale, les trois spécialités qui seront suivies en classe de première (lire en encadré page 9), idem pour la voie technologique avec la série souhaitée.

• Pour les élèves de 3^e, le calendrier est très précis : le choix des formations (seconde GT, bac pro, CAP...) et des établissements souhaités par les familles doit être donné entre le lundi 4 mai et le mardi 26 mai. Une opération qui se fait soit en remplissant les fiches transmises par le collège, soit en se connectant au portail Scolarité Services avec leur compte Éduconnect.

• Ensuite, les choix d'orientation sont examinés lors du conseil de classe du 3^e trimestre – ils se tiendront à partir du mardi 2 juin. Le conseil donne un avis, et le chef d'établissement prend la décision d'orientation. En cas de désaccord entre la famille et la décision, il existe des procédures de recours (lire en encadré page 10).

Enseignements de spécialité 1^{re} : anticiper la bonne formule !

En fin de seconde, l'élève qui se destine vers la voie générale doit choisir trois enseignements de spécialité de 4 heures parmi les 13 possibles... et proposés par le lycée (voir l'encadré ci-dessous). En entrant en terminale, il ne conserve que 2 enseignements de spécialité sur les 3 qu'il a choisis et suivis en première. Ces 2 enseignements de spécialité, d'une durée de 6 heures hebdomadaires, feront l'objet d'une évaluation terminale pour le baccalauréat. Mais, aussi et surtout, le choix des enseignements de spécialité s'avère déterminant pour Parcoursup, la procédure d'inscription dans l'enseignement supérieur.

Il s'agit donc de faire preuve d'anticipation et de faire des choix qui correspondent aux attentes des formations du supérieur.

Thotis, plateforme digitale référence pour l'orientation, nouveau partenaire de la PEEP, propose des informations et des outils interactifs qui répondront précisément à toutes les interrogations dans le choix des enseignements de spécialité, en fonction des

études supérieures visées : par exemple pour des études de médecine (PASS ou LAS) ou de droit, pour intégrer une classe prépa spécifique comme « BCPST » (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre), etc.



ETUDES SUPÉRIEURES : DE L'IMPORTANCE DE LA SPÉCIALITÉ MATHÉMATIQUES

La spécialité « Mathématiques » apparaît incontournable quand on envisage de suivre des études supérieures dans le domaine scientifique, en particulier pour les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Mais cette spécialité demeure aussi capitale pour s'ouvrir d'autres portes d'entrée. Ainsi, par exemple, selon Thibaud Arnoult, co-fondateur de Thotis, « pour la classe prépa ECG (Economique et commerciale générale), la spécialité Mathématiques est essentielle ». De même, pour une licence d'économie-gestion ou AES, « la spécialité Mathématiques est fortement conseillée, notamment pour les parcours incluant des statistiques ou de l'économétrie. »

tation déterminant, les lycéens de seconde GT (générale et technologique), qui vont s'engager à la rentrée dans un cycle terminal (première et terminale), doivent opter soit pour la voie générale (avec des spécialités à choisir), soit pour la voie technologique, où ils ont le choix entre 8 séries.

Choix de série et de spécialités

Dans la voie « techno », l'organisation des enseignements de spécialité colle à celle en voie générale sur la forme (3 enseignements de spécialité en première, et 2 en terminale), mais ces enseignements de spécialité sont imposés aux élèves – mises à part les séries STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) et STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement

Les 13 « EDS » proposés

Il existe 13 enseignements de spécialité (EDS). Mais le choix pour les lycéens de la voie générale est rarement aussi étendu : en effet, tous les lycées ne peuvent pas proposer l'ensemble des spécialités ; en général, la moyenne se situe entre 6 et 8 spécialités.

- Arts (plusieurs possibilités : cirque, danse, musique, théâtre, cinéma-audiovisuel...)
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Littératures et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales
- Physique-chimie
- Biologie écologie (un enseignement de spécialité dispensé en lycée agricole)
- Education physique, pratiques et cultures sportives.

Contester une décision d'orientation

En 3^e et en seconde, il arrive que l'orientation envisagée par l'élève et sa famille ne corresponde pas à la proposition d'orientation du conseil de classe du 3^e trimestre. En cas de désaccord, vous pouvez faire appel. Première étape : prenez rendez-vous avec le chef d'établissement pour un entretien, et préparez votre argumen-

taire pour plaider sa cause : votre enfant a pu être malade, avoir des problèmes familiaux, des professeurs n'ont pas été remplacés, etc.

Si ce rendez-vous se solde par un échec, vous pouvez saisir la commission d'appel dans un délai de 3 jours ouvrables à compter de la réception de la notification de la décision du chef d'établissement. Cette instance, présidée par le Dasen (Directeur académique des services de l'Education natio-



LE MAINTIEN DANS LA CLASSE D'ORIGINE peut être demandé par la famille si le désaccord avec la décision d'orientation perdure à l'issue de l'entretien avec le chef d'établissement ou de la commission d'appel.

nale), comprend des chefs d'établissement, des enseignants, des parents d'élèves, ainsi que des personnels d'éducation, d'orientation et de santé. Attention : vous ne serez entendu que si vous en formulez la demande par écrit avec la mention des motivations qui l'ont fondée.

Enfin, n'hésitez pas à contacter les représentants de votre APE PEEP : ceux-ci pourront vous accompagner utilement dans votre démarche.

urable) pour lesquelles un choix d'enseignement spécifique doit être effectué en fin d'année de 1^{re}.

« Dans la voie générale, l'enseignement reste très théorique, le niveau d'abstraction est élevé, les élèves qui choisissent cette voie doivent être intéressés par au moins 3 matières fondamentales (les enseignements de spécialité), et être à l'aise avec le raisonnement et l'expression tant

écrite qu'orale ; le but étant les études supérieures longues », prévient Anaïs, Psy-EN (conseillère en orientation), en Nouvelle-Aquitaine.

Quant aux choix des enseignements de spécialité, il est doublement capital : d'une part parce que leur évaluation au baccalauréat compte pour le tiers de la note finale, et, d'autre part, parce que ce choix facilitera – ou non ! – l'entrée dans

la plupart des formations sélectives de l'enseignement supérieur (lire en encadré page 9).

Dans tous les cas, pour les collégiens de 3^e comme pour les lycéens de seconde, choisir n'est pas renoncer ! Aujourd'hui, les passerelles se sont multipliées entre les formations et les réorientations sont facilitées ; il n'est jamais trop tard pour trouver sa voie !

Orientation : quel rôle pour les parents ?

Quand l'heure des choix d'orientation approche, des choix qui vont forcément influencer sur l'avenir de l'enfant, le soutien et l'accompagnement parental est essentiel. Il convient néanmoins d'éviter deux principaux écueils : trop s'investir, en cherchant à influencer sur le choix de l'enfant, ou au contraire le laisser en totale autonomie, en roue libre.

L'aide des parents est précieuse car qui d'autres qu'eux pour bien cerner avec leur enfant ses atouts et ses faiblesses, en prenant en compte non seulement ses résultats, mais aussi ses centres d'intérêt, ses valeurs, sa personnalité...

Les parents ont également un rôle moteur pour lui ouvrir le « champ des possibles », par exemple en l'incitant à multiplier ses sources d'information, à se documenter sur des métiers

et des filières, à rencontrer des professionnels, à se rendre sur des forums d'orientation, etc.

En matière d'aide à l'orientation de son enfant, le rôle des parents doit remplir un large spectre : être à l'écoute, rassurer, encourager, conseiller, informer... En résumé, être au plus près d'eux, à un moment où ils en ont vraiment besoin !



42^e Grand Prix des Jeunes Lecteurs Lecteurs : les livres sélectionnés

GRAND PRIX DES JEUNES LECTEURS
EDITION 2025-2026

Catégorie 1
CM1-CM2

<p>Les gardiens des quatre Orient Tl Le soleil de minuit Marine Orenga Gulfstream Editeur</p>	<p>Tristan et la flamme de Notre-Dame Elisa Villebrun Poulpes Fictions</p>	<p>Pas charmante Hélène Boisaubert Scribéo</p>
<p>Jojo et la renarde Isabel Marc Cantin Talents Hauts</p>	<p>Jefferson Antoine Ronzon d'après Jean-Claude Mourlevat Gallimard Jeunesse</p>	<p>La Fabuleuse bibliothèque de Marquize la mouche Mélanie Delloye Gallimard Jeunesse</p>
<p>Les enquêtes de Moka - Chat philosophe et végétarien Sophie Noel et Flore Burtel Scribéo</p>	<p>Dimitri à l'école des défis Delphine Spire Scribéo</p>	

GRAND PRIX DES JEUNES LECTEURS
EDITION 2025-2026

Catégorie 2
6^{ème}-5^{ème}

<p>La guerre de Jeanne Kochka Flammarion Jeunesse</p>	<p>Rosa bonheur Peintre de la cause animale Catherine Cuenea Scribéo</p>	<p>Omaya la Louve Caroline Solé Albin Michel</p>
<p>Orgueil et poulailler Claire Aubé Milan</p>	<p>Les flocons d'Alizée Elodie-Aude Arnolin Scribéo</p>	<p>Coup de coeur à la boîte à livres Floriane Turmeau Poulpes Fictions</p>
<p>L'odyssée des Tranchevent TI - La Dame sans Déesse Noémie Delpra Gulfstream Editeur</p>	<p>Quand dérape la rumeur Hubert Ben Kemoun Scribéo</p>	

42^e Grand Prix des Jeunes Lecteurs : les livres sélectionnés

GRAND PRIX DES JEUNES LECTEURS
EDITION 2025-2026

Catégorie 3
4^{ème}- 3^{ème}

<p>Helter Skelter Philippe Lechermeier Flammarion Jeunesse</p>	<p>Devenir Agatha Christie Natacha Henry Albin Michel</p>	<p>Fort Ressaac La prophétie de la vague Pauline Aupied Gallimard Jeunesse</p>
<p>En résistance Arnaud Druelle et Marie Pichot Gulfstream Editeur - Echos</p>	<p>Chaman urbex Maxime Fontaine Sérinéo</p>	<p>La couleur de nos étés Audrey Mafouta-Bantsimba Sérinéo</p>
<p>@Piégée Louison Nielman Sérinéo</p>		<p>Les Loving un amour à défendre Séverine Vidal et Philippe Arnaud Albin Michel</p>

GRAND PRIX DES JEUNES LECTEURS
EDITION 2025-2026

Catégorie 4
2^{nde}-1^{ère}

<p>Ni prince Ni charmant Florence Medina Talents Hauts</p>	<p>Veda s'en va Sarah Maeght Albin Michel</p>	<p>Une trace dans la nuit Catherine Cuenca Talents Hauts</p>
<p>La mémoire des miroirs Erie Simard Sérinéo</p>	<p>La saison des fleurs Loly Axmann Gallimard Jeunesse</p>	<p>Louise le vent de la liberté Catherine Gantz- Muller Talents Hauts</p>
<p>Le piano de Leipzig Tian Gallimard BD</p>		<p>Hyper Emilie Chazerand PKJ</p>